Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales

المملكة المغربية
وزارة الإقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
مديرية الشؤون الإدارية والعامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°9/2020/MEFRA/AC/MAIN

Le 03 juin 2020 à 9h30 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix **relatif A la Maintenance des Equipements Informatiques Réseaux pour le Compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat - Chellah. Bureau n°229, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma , Rubrique ''Appel d'Offres'').

Le montant du cautionnement provisoire est fixé, comme suit :
7 000,00 DH (Sept mille dirhams),

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :
231 480,00 (**Deux cent trente et un mille quatre cent quatre-vingts Dirhams)**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, quartier administratif Rabat-Chellah ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit déposer, leurs plis, par voie électronique à travers le portail des marchés publics de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.